nous commissaires nommés par l'academie de chirurgie
pour examiner deux bandages, l'un pour l'exomphale et
lautre pour la hernie inguinal dont monsieur gramon
chirurgien invalide se dit linventeur. le bandage pour
lexomphal est fait de deux plaques de cuivre un peu concave
en dedans pour y recevoir un ressort a boudin, le tout
soutenu par une petitte lame recouverte de toille, et ce bandage
s'atache avec deux cordons. le bandage pour la hernie inguinal
na rien de particulier, si ce n'est que l'ecusson est fait en forme
de soufflet au moien de plusieurs ressorts qui se hossent, et qui
se baissent suivant quils sont plus ou moins comprimés.
ces deux bandages non rien de nouveaux dans leur fabrication,
et ne sont ni plus commodes ni plus en etat de contenir les
decentes que ces differents bandages que lon a inventés jus
qua present. nous pensons que l'academie ne doit point
recevoir favorablement de pareils machine.
a paris ce 16 decembre 1755 perron. le rapport a eté
approuvé par m. [illegible]

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

ARC 16 d 1 n° 33